



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné de ce qui suit :

À la séance ordinaire de la municipalité de McMasterville prévue le 13 janvier 2020, à 20 heures, à la salle du conseil municipal, au Centre Communautaire Intégré de McMasterville (CCIM), situé au 255, boulevard Constable, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer :

- a) **Adresse** : 203, chemin du Richelieu

Nature de la demande : Stationnement

La demande porte sur le lot 4 493 209 afin de permettre l'aménagement d'un deuxième logement à l'étage alors que les articles 11.7 et 11.8 du règlement de zonage numéro 382-00-2008, tel qu'amendé, demandent la présence d'au moins six cases de stationnement au total sur le terrain pour que cela puisse être possible.

Donné à la municipalité de McMasterville, ce 19^e jour du mois de décembre 2019.

La directrice des Services juridiques
et greffière adjointe par intérim,

Me Sarah Giguère